



vacances
apprenantes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Colo Apprenante

« Apprendre à rouler, apprendre à nager »

6-10 ans

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024

PROJET PEDAGOGIQUE :





**vacances
apprenantes**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2024

SOMMAIRE :

- 1- Descriptif du séjour
- 2- Présentation
- 3- Le lieu
- 4- Type d'hébergement
- 5- Équipe pédagogique
- 6- Le déroulement
- 7- Le transport
- 8- Rôle des animateurs
- 9- L'évaluation
- 10- Informations diverses



1) DESCRIPTIF DU SÉJOUR

PRESCRIPTEUR ET ORGANISATEUR DU SÉJOUR :

PRESCRIPTEUR :

Val de de Garonne Agglomération

Nom de l'organisateur : Amicale Laïque de Tonneins

Nature juridique : Associatif

Adresse : 3 Boulevard Charles de Gaulle 47400 Tonneins

☎ : 0553844265

Adresse mail : contact@amicale-laique-tonneins.fr

Nom et prénom du président de l'association : FABBRO Gautier

LIEU D'EXERCICE DE LA COLO APPRENANTE :

Base d'été du Parc de retour aux sources

Lieu dit L'ISLE

47400 LAGRUERE

2) PRESENTATION :

En lien avec le projet pédagogique de la structure organisatrice, du projet éducatif de Val de Garonne Agglomération, le présent projet décrit le fonctionnement, les objectifs, le déroulement prévu du séjour.

Le séjour à Lagruère au « Parc de Retour aux Sources » est un projet adapté aux enfants de 6 à 10 ans. En étroite collaboration avec Val de Garonne Agglomération et coordonné par le directeur de l'Amicale Laïque de Tonneins, la thématique de cette colo apprenante répond à des besoins repérés sur le territoire : renforcer les compétences des enfants en matière de sécurité dans les déplacements à vélo et les compétences aquatiques.

Elle s'inscrit plus globalement dans le PEDTI de l'Agglomération.



3) LE LIEU

Le séjour se déroule dans le département du Lot-et-Garonne.

Les nuitées se dérouleront sous tente au Parc de Retour aux Sources au bord du canal, 47400 Lagruère.

Renseignements : Tel 06.74.35.16.60

Adresse mail : educationnature.amicale@gmail.com

Un lieu entre canal et Garonne pour favoriser la transition écologique : Le Parc Retour aux Sources a été créé en 2013. L'originalité de ce parc c'est le juste équilibre trouvé entre des espaces naturels préservés et des aménagements pédagogiques et de loisirs :

- Une forêt, une fontaine naturelle, un ruisseau, des arbres remarquables, la faune sauvage ;
- Une mare pédagogique, une peupleraie, des sentiers de découvertes, des panneaux didactiques sur la faune et la fore, un jardin des senteurs, des nichoirs et hôtels à insectes ;
- Une aire de jeux en bois, des tables de pique-nique, un parcours de santé, des racks à vélos... Et tout dernièrement, un nouveau projet est en cours de préparation :
- Un espace camp en cours d'aménagement, au cœur du parc, pour accueillir des groupes lors de séjours nature éco-responsables (comprenant espace cuisine, sanitaire, espace tentes, espace abrité en cas de pluie)

Il est pensé comme un lieu durable (Espace de compostage, espace tri des déchets, panneaux didactiques pour une utilisation raisonnable et raisonnée de l'eau et de l'énergie électrique, éclairage solaire à détection de mouvement, toilettes sèches, panneaux didactiques sur la protection du milieu environnant...), tant par les matériaux utilisés (bois, et bois de réemploi, élément de cuisine de réemploi), son fonctionnement, que par les services qui y seront proposés (détail plus bas) L'objectif de ce lieu est de permettre aux séjournant d'expérimenter et de s'approprier, le développement durable dans les gestes du quotidien et à travers la vie de groupe. La clé de voûte de ce concept est l'accompagnement par l'animatrice éducation à l'environnement, des groupes dans la réussite de leur séjour éco-responsable

4) TYPE D'HEBERGEMENT

L'hébergement se fera sous tentes. Les enfants seront 3, 4, 5 par tente.

Afin d'appliquer la règlementation, les filles et les garçons seront séparés par tente.

Les tentes seront fournies par l'association.

En cas d'urgence, un centre hospitalier intercommunal Marmande Tonneins (76 rue du Dr Courret, 47200 Marmande) se trouve à proximité (19km soit 25 min en minibus).

Le public accueilli :

16 enfants du territoire de Val de Garonne Agglomération. Une attention particulière sera portée sur la mixité sociale du groupe conformément aux dispositions des colos apprenantes.

Une communication large sera mise en place pour informer les familles par le biais du Point Info Familles de Val de Garonne Agglomération, des centres de loisirs, des centres sociaux,...



La durée du séjour :

Du **lundi 15 au vendredi 19 juillet** soit 5 jours-4 nuitées

Le point de rendez-vous est prévu le **lundi 15 juillet entre 9h et 10h** et un départ le **vendredi 19 juillet entre 16h30 et 17h30** directement sur le site de Lagruère.

5) EQUIPE PEDAGOGIQUE :

L'équipe pédagogique se réunira à plusieurs reprises afin de préparer ce séjour en amont.

Composition de l'équipe :

Nom / Prénom	Fonction	Qualifications
Marine POURTIER	Directrice permanente	BPJEPS EN COURS stagiaire
Lola DA COSTA	Animatrice permanente	BAFA
Flavy DUBRANA	Animatrice volontaire	BAFA
Benjamin SUBRA	Animateur volontaire	BAFA stagiaire
Yasmine SHAKOOR	Animatrice développement durable	

6) LE DEROULEMENT

Les activités du séjour :

	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
<u>MATIN</u>	Installation du campement, découverte des lieux	Piscine / jeux au Mas d'Agenais	Piscine / jeux au Mas d'Agenais	Piscine / jeux au Mas d'Agenais	Piscine / jeux à Tonneins
<u>REPAS</u>	Pique-nique (apporté par les enfants)	Repas confectionné par le groupe	Repas confectionné par le groupe	Repas confectionné par le groupe	Repas confectionné par le groupe
<u>APRES-MIDI</u>	Mise en situation Vélo	Vélo / grand jeu nature	Vélo / jeux de piste	Vélo / yoga et batucada 17h30 : temps	Rangement du campement



				partenarial : accueil des partenaires, apéritif confectionné par les enfants	
<u>REPAS</u>	Repas confectionné par le groupe	Repas confectionné par le groupe	Repas confectionné par le groupe	Repas confectionné par le groupe	
<u>VEILLÉE/SOIRÉE</u>	Veillée cohésion du groupe	Veillée aux étoiles	Veillée à définir	Veillée à définir	

Thématiques dominantes du séjour :

⇒ **Le développement durable et la transition écologique**

L'éducation au développement durable fait partie des missions de l'École inscrites dans le code de l'éducation. Elle repose sur les programmes scolaires et sur des projets pédagogiques impliquant les élèves. C'est une éducation transversale qui s'appuie sur l'ensemble des programmes scolaires de toutes les disciplines. Ce domaine de compétence lors de ce séjour permettra une immersion dans la nature et une découverte des écosystèmes.

Une sensibilisation à la protection de l'environnement pour une santé commune des humains de l'environnement et de la faune « One Health » sera mise en place lors d'une après-midi.

Face à cette prise de conscience, l'enfant va découvrir les principes de respect et de responsabilité par rapport au monde qui l'entoure.

⇒ **Les arts et la culture**

Le matin, le groupe sera séparé en deux : 8 enfants iront à la piscine et 8 feront des activités au Mas d'Agénais. Au bout d'une heure, il y aura une rotation.

Ces temps permettront aux enfants de découvrir le patrimoine local par le biais d'activités diverses.

De plus, les veillées permettront de faire une initiation à l'astronomie.

⇒ **Les activités physiques et sportives**

- **Natation :**

De nombreux enfants ne savent pas nager ou ont peur de l'eau. Les temps en piscine, accompagnés de professionnels et en petit groupe de 8, permettront aux enfants de mieux appréhender cet élément : prendre conscience des risques, connaître ses limites et son niveau, prendre plaisir dans l'eau, acquérir des compétences aquatiques.



**vacances
apprenantes**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cette activité s'inscrit en complément de ce qui est proposé dans le cadre de la scolarité des enfants et au regard de la réalité des actions mises en place sur le territoire dans ce domaine. En effet, malgré les recommandations, il est parfois difficile de mettre en œuvre un parcours complet dans le cadre scolaire comme prévu par les textes.

« Il est attendu des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique. L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième. »

(Références : article D. 312-47-2 du Code de l'éducation ; arrêté du 28-2-2022 ; article A. 322-3-1 à A. 322-3-3 du Code du sport)

- Vélo :

Le Savoir Rouler à Vélo a été annoncé dans le cadre du comité interministériel de sécurité routière 2018 (mesure 10 - accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité) et du Plan Vélo et mobilités actives (mesure 4 - développement d'une culture vélo).

Cette mesure consiste à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. La généralisation du dispositif permet aux jeunes entrants au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation. L'apprentissage du vélo trouve ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière afin que les enfants puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour leur entrée au collège.

La mise en œuvre du savoir rouler à vélo doit s'inscrire dans tous les temps d'apprentissage de la vie de l'enfant :

- dans un contexte scolaire,
- sur le temps périscolaire,
- ou encore dans un cadre extra-scolaire (en club, à l'école, au centre de loisirs, etc).

Le séjour permettra de développer cette compétence et s'inscrit donc en complémentarité du parcours proposé dans le cadre scolaire.

Afin de mettre en œuvre cet axe, un partenariat est envisagé avec l'USEP 47.

Les temps de vie commune :

La préparation des repas et des veillées, l'installation et la gestion du campement dans la nature sur un site de L'Amicale Laïque de Tonneins permettront aux enfants d'acquérir ou de consolider des compétences en matière de cohésion du groupe, d'écoute des consignes et des règles de sécurité mais aussi d'autonomie.

Répartition des tâches / vie collective

Les enfants devront s'inscrire sur le tableau des équipes de la vie collective. Il y aura l'équipe repas du midi, l'équipe déjeuné, l'équipe du repas du soir, l'équipe rangement du camp.

Le but des équipes est de responsabiliser les enfants, ils seront responsables de la « propreté » des lieux, du rangement et de l'organisation de ces temps.



**vacances
apprenantes**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Prise en compte et gestion de la parole des enfants.

Des temps avec les enfants seront organisés pour prendre en compte leur parole. Durant les temps du goûter ou si besoin avant chaque veillée.

Journée Type

7h30 : Lever

8h00 : Petit déjeuner

9h00 : Temps d'activité

12h00 : Temps du repas

14h00 : Temps d'activité

19h00 : Temps du repas

20h00 : Temps libre (temps d'hygiène)

20h30 : Veillée

21h30 : Temps de nuitée

7) LE TRANSPORT

- Le matin du départ, les familles devront amener les enfants au Parc de Retour aux Sources de Lagrère lundi 19 juillet entre 9h et 10h.
- Les transports se feront en minibus avec des animateurs titulaires du permis de conduire. Les mini bus resteront sur place et serviront pour les déplacements vers les lieux d'activités.

Matériel pédagogique :

-Matériel piscine et vélo,

-Fiche de sorties,

-Malle d'outils de pédagogie de détour pour mobiliser les connaissances et les compétences scolaires,

-Malle de jeux de réflexion et de logique,

- Matériel pédagogique (ballons, molky, jeux de sociétés)

Objectifs éducatifs :



**vacances
apprenantes**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Ouverture sur une meilleure connaissance de leur proche environnement et du monde
- Permettre aux enfants qui n'ont eu que très rarement l'occasion de partir en vacances de sortir de leur quotidien
- Permettre la découverte du territoire et de sa culture à travers des activités de découvertes et sportives
- Favoriser le développement personnel des enfants par l'échange et la rencontre de l'autre et favoriser la dynamique de groupe
- Consolider les compétences aquatiques et à vélo des enfants pour renforcer leur confiance dans les déplacements.

Organisation des repas :

Le premier jour, le repas du midi sera fourni par les familles sous forme de pique-nique.

La création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées aux animateurs accompagnés des enfants. Nous mettons en place une alimentation de qualité variée, équilibrée et en quantité suffisante adaptée aux activités prévues lors du séjour.

Le suivi sanitaire des mineurs accueillis constitue un des liens indispensables entre la famille, les responsables de l'accueil et le mineur. Une alimentation équilibrée et variée, favorisant le développement durable et respectant les conditions d'hygiène, contribue à la santé physique et morale de l'individu. Cela fait partie intégrante des missions éducatives des ACM.

Nous veillerons aussi à tenir compte des PAI éventuel, allergie, et adapterons les menus le cas échéant.

Conditions d'hygiène

Le suivi sanitaire des mineurs relève des obligations prévues par la réglementation du CASF. Pour ce faire, le directeur du séjour sera chargé du suivi sanitaire appelé communément « assistant sanitaire ». Acteur de prévention, cette personne est à l'écoute des mineurs, s'assure de leur bien-être physique et psychologique.

Au Parc de Retour aux Sources, des sanitaires seront mis à disposition.

Les toilettes sont des toilettes sèches, au nombre de deux, ce principe fait partie intégrante des objectifs poursuivis en matière d'éducation au développement durable.

Les douches seront prises le soir autour du repas, au bloc sanitaire situé au niveau de la halte nautique.

Les temps de vie d'hygiène seront quotidiens et encadrés par l'équipe d'animation dans le respect de l'intimité des enfants.

Les animateurs veilleront à organiser ces temps et s'organiser pour que ce temps se déroule dans les meilleures conditions. La vigilance de chacun doit être maximum pour éviter tout accident (de la perte d'habits jusqu'à la chute dans les douches).

Des temps d'hygiène seront mis en place au retour des activités, avant et après chaque repas (lavage des mains, des dents).



8/ La vie quotidienne :

Les temps de vie commun :

L'aspect le plus enrichissant du camp est souvent la vie en groupe, où les enfants apprennent à vivre ensemble, à partager des responsabilités et à résoudre des problèmes de manière collective. La préparation des repas, l'organisation des veillées, l'installation et la gestion du campement sur le site du Parc de retour aux sources sont autant d'occasions pour les enfants de développer leurs compétences en matière de travail en équipe, d'écoute et de respect des consignes de sécurité, mais aussi d'autonomie. Ces moments de vie commune sont aussi des occasions d'apprendre à être respectueux de l'environnement, à gérer les ressources de manière durable et à développer une prise de conscience écologique.

Répartition des tâches / vie collective :

Pour favoriser la responsabilisation des enfants, un tableau des "équipes de vie collective" sera mis en place. Les enfants pourront s'inscrire dans différentes équipes, comme l'équipe du repas du midi, l'équipe du dîner, ou l'équipe du petit déjeuner. Chaque équipe sera responsable de certaines tâches, comme le maintien de la propreté des lieux, le rangement après les repas, ou l'organisation des sorties. En plus de renforcer l'autonomie et la responsabilité, cette répartition des tâches favorisera également l'esprit d'équipe et la coopération.

Répartition des enfants, des espaces :

Dès leur arrivée sur le lieu d'hébergement, les enfants seront impliqués dans l'organisation de la vie collective. Ils seront encouragés à former des équipes pour les repas, les veillées et les sorties, en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences. L'organisation des espaces de vie sera également discutée et décidée collectivement, pour garantir le confort et le bien-être de tous. Ces moments de décision collective favorisent l'apprentissage de la négociation, du respect des opinions d'autrui et de la prise de décisions démocratiques.

Les enfants pourront aussi participer à la vie du site en général, comme arroser les plantations, entretenir le site (selon l'âge des enfants),...

8) RÔLE DES ANIMATEURS

- Être à l'écoute des enfants
- Se rendre disponible et assurer la sécurité affective, physique et morale
- Prendre en compte les règles de sécurité (hygiène alimentaire, sécurité la nuit, etc.)
- Permettre à tous les enfants de s'amuser et de vivre pleinement leur séjour
- Faciliter leur intégration et leur socialisation.
- Participer à l'apprentissage des règles de vie en collectivité.



9) L'ÉVALUATION

Les animateurs seront attentifs sur toute la durée du séjour, aux différentes remarques des enfants et en tiendront compte lors du bilan.

Des temps de concertation seront organisés au fil du séjour.

Un bilan sera effectué à la fin du séjour avec les enfants et l'équipe pédagogique.

Lors de l'élaboration des différents projets (pédagogiques et d'animations), l'équipe organisatrice prendra soin de déterminer les indicateurs de réussite afin de pouvoir évaluer, le plus précisément possible, l'atteinte des objectifs fixés.

10) INFORMATIONS DIVERSES

- Matériel de Valeur :

L'équipe d'animation a fait le choix de ne pas autoriser les téléphones portables. Il est conseillé de ne pas amener d'objets de valeur. En cas de perte ou de vol, la structure décline toute responsabilité.

- Médicaments :

Si un enfant doit prendre des médicaments au cours du séjour, il faut impérativement fournir, avant le départ, l'ordonnance du médecin ainsi qu'une attestation parentale permettant à l'équipe pédagogique de lui administrer le traitement.

- Tarifs et règlement :

Le prix du séjour est différent d'une famille à une autre. Il dépend en effet du quotient familial qui détermine une tranche tarifaire.

- Contact

Le directeur du séjour enverra un message et des photos aux familles le soir pour informer sur la journée. Les familles ont toutefois la possibilité d'appeler le directeur pour avoir de plus amples informations.